

# SUBLIME MAT

PEINTURE ACRYLIQUE MATE

Aspect : lisse, tendu, mat



15 - 5 L - 2,5 L

EU ECOLABEL : FR/044/034

## PROPRIETES

Grande facilité d'application.  
Bon pouvoir couvrant et garnissant.  
Absence de reprises.  
Sans odeur.  
Excellente résistance à la saponification.  
Non jaunissant.



## DESTINATION

Murs et plafonds.  
Maçonnerie de liant hydraulique.  
Béton.  
Plâtre.  
Epiderme cartonné.

## MISE EN ŒUVRE

Les supports, travaux préparatoires et conditions d'application seront conformes aux Normes et au DTU 59.1.

### En travaux neufs :

Le produit est destiné à être appliqué sur fonds sains, propres et secs, selon notre processus d'application.

■ **Sur bois et dérivés :** impression préalable : SUBLIME PRIM ou SUPERPRIM.

### En entretien :

Éliminer les parties non adhérentes par grattage, brossage ou ponçage et/ou lavage à haute pression.

■ **Sur peintures brillantes ou satinées :** lessiver et rincer soigneusement.

■ **Sur fonds farinants ou douteux :** fixateur préalable : FIXATEUR S.

**IMPORTANT :** Si le support comporte des traces de moisissures ou de contamination par des bactéries, faire un traitement préalable anti-cryptogamique.

*Ces conseils ont une portée indicatrice mais ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à remettre en peinture.*



## APPLICATION

NETTOYAGE MATERIEL	MATERIEL	TAUX DE DILUTION	SECHAGE à 20°C et à 65% d'humidité relative
EAU	Brosse ou rouleau	Prêt à l'emploi	Sec : 2 heures
	Pistolet Airless		Recouvrable : 4 heures

S'applique généralement en 2 couches, à une température comprise entre 5°C et 35°C.

## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Densité	1,41 +/- 0,05
Extrait sec en poids	52,9 % +/- 2
Extrait sec en volume	35 % +/- 3
Rendement moyen	9 à 12 m <sup>2</sup> /L selon support et conditions d'application.
Directive UE	Valeur limite UE pour ce produit (cat A/a) (30 g/L 2010). Produit contenant moins de 2 g/L de COV.
Résistance aux frottements humides (NF EN ISO 1998)	Classe 1

## HYGIENE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT

Etiquetage	Conforme au règlement CE 1272/2008 (CLP), consulter la fiche de données de sécurité.
Point éclair	Non concerné.
Aptitude au stockage	1 an en emballage d'origine plein et fermé. Stocker dans un local temperé et abrité du gel.
Sécurité / précautions d'emploi	Consulter la fiche de données de sécurité.

## CARACTERISTIQUES REGLEMENTAIRES

Classement AFNOR NFT 36 005 Famille I Classe 7b2.

*Cette documentation a pour but de vous conseiller et de vous informer. Les indications données tiennent compte d'essais effectués avec un souci constant d'objectivité. L'utilisateur doit s'assurer avant de mettre le produit en oeuvre de la validité de la fiche signalétique en sa possession. La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit.*



SPPP - SAS au capital de 60 000 € - Siret 322 306 804 00012  
Z.I. Pont de Lorgues 83300 DRAGUIGNAN  
TEL : 04.94.67.18.50 FAX : 04.94.85.01.98

# ECOLABEL

## RECOMMANDATIONS D'USAGE

AFNOR Certification  
11 rue Francis de Pressensé  
93571 LA PLAINE SAINT DENIS Cedex France

**SUBLIME MAT** est une peinture acrylique mate de qualité supérieure destinée aux travaux de finition sur murs et plafonds en intérieur.

Le produit doit être appliqué sur fonds sains, propres et secs préalablement imprimés et/ou préparés.

Évitez le gaspillage de peinture : faites une estimation de la quantité de peinture dont vous avez besoin.

Ce produit consomme : 0.11 L/m<sup>2</sup> soit 0.174 K/m<sup>2</sup>.

Entre deux utilisations rapprochées, le matériel peut être conservé dans un chiffon mouillé ce qui évite un rinçage et une source de pollution des eaux.

Le pot de peinture doit être stocké et conservé à l'abri de la chaleur.

Réutiliser la peinture est un bon moyen de réduire l'impact environnemental des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie.

Refermez les pots non terminés afin de pouvoir réutiliser la peinture.

Ne pas jeter la peinture inutilisée dans l'évier, les toilettes, la poubelle ou dans la nature.

Ces déchets doivent être traités par des spécialistes pour une évacuation sans dommage pour l'environnement. Les restes de peinture, l'eau de nettoyage ainsi que les matériels souillés doivent être déposés dans les conteneurs prévus à cet effet dans la déchetterie la plus proche de chez vous. La peinture non utilisée peut également être conservée sans dommage en l'isolant de l'air avec 1 cm d'eau, couvercle fermé et ajusté.

En cas de contact répété avec la peau : porter des vêtements de protection.

S'il existe un risque de projection, porter une protection oculaire.

En cas d'application par pulvérisation et/ou airless, porter un masque anti-aérosol jetable de classe P1 au minimum selon la norme EN149.

Ne pas manger, boire et fumer pendant l'utilisation.

